



L'effaceur de rouille presto est idéal pour éliminer les petites taches de rouille.

En raison des fibres de verre fines (sans filaments), les surfaces peintes intactes ne sont pas endommagées, il n'y a ni éraflures ni marques d'abrasion. Toute trace de rouille est complètement éliminée grâce à la fibre de verre extrêmement dure.

Convient également pour traiter sans aucune rayure l'oxydation sur les contacts électriques (par ex. composants électroniques, téléphones portables, etc.). Sans métal ; aucun risque de court-circuit.

N° comm.: 329009

Qualité & propriétés

Pour éliminer les petits points de rouille sur la peinture et le métal
Rapide et propre
Sans rayures ni écailles

Données physiques & chimiques

Nom de la couleur: incolore
Point d'inflammabilité: n.a.
Stabilité de stockage: 10 y

Mode d'emploi

Effacer avec la pointe dépassant d'environ 2 mm en exerçant une pression légère.

L'effaceur se recharge et permet un travail précis.

Si la mine est usée, avancer la pointe d'un cran dans le filetage. Le boîtier inclut 2 mines en fibre de verre de recharge. Tirer simplement sur le capuchon gris et retirer les mines.

Ne pas faire ressortir la mine de plus de 2 mm.

Sain pour l'environnement

European Aerosols s'engage à appliquer des formules sans ingrédients restreints ou critiques et à obtenir les meilleures performances possible. Les bouchons et les emballages sont fabriqués à partir de matériaux recyclables.

Élimination

Seuls les bombes, pots ou bidons complètement vides doivent être mis dans une benne de recyclage ou dans un conteneur approprié pour les déchets valorisables. Les bombes, pots ou bidons qui ne sont pas vides doivent être éliminés en tant que «déchets spéciaux».

Marquage/Étiquetage

Tous les produits fabriqués par European Aerosols sont conformes aux réglementations en vigueur en matière d'étiquetage, conformément à la Directive 1999/45/CE relatives à la classification, à l'emballage et à l'étiquetage des préparations dangereuses. Tous les aérosols correspondent aux TRGS200 et TRG300, ainsi qu'à la Directive 75/324/EWG dans sa variation actuelle.

À compter du Mai 7, 2025 – Cette version remplace toutes les versions publiées antérieurement.